

DEPARTEMENT**AIN****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE DE CHANAY**

Conseillers

En exercice : 13

Ayant pris part à la

Délibération : 13

Séance du 14 novembre 2024

Convocation : 04/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth, JEAMBENOIT, Maire.

Présents : Bornard J. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Le Carff C. - Noel F. - Rigutto E. - Roux C.

Absents représentés : Jouhaud L. représentée par Jeambenoit E.
Picot S. représenté par Roux C.
Pin E. représentée par Chapuis R.
Rebucini C. représenté par Noel F.
Tournillac C. représentée par Le Carff C.

Secrétaire de Séance : Chivot Didier

Délibération : 2024-051

Objet : Comité Consultatif Communal d'Actions Sociales (CCCAS) – Nomination d'un délégué supplémentaire.

Madame le Maire donne la parole à Monsieur CHAPUIS, Adjoint à la vie locale et aux affaires scolaires et périscolaires et Président du CCAS, qui rappelle aux Elus la délibération du 10 mars 2021 portant nomination d'un nouveau délégué au sein du CCCAS à la suite d'une démission.

Il fait état de la composition actuelle de ce comité :

➤ **Membres Elus :**

4 membres ;

CHAPUIS Robert – JOUHAUD Lucie - PICOT Sébastien – PIN Emilie

➤ **Membres extérieurs :**

4 membres ;

ADAM René - DAGRON Sylvie - GOIFFON Marie-Louise - JACQUEMOUD Isabelle

Vu la demande de Madame Nicole BECQUE souhaitant faire partie du Comité Consultatif Communal d'Actions Sociales,

Considérant les diverses manifestations organisées par le CCCAS se voulant de plus en plus développées,

Après avoir ouïe l'exposé de Monsieur CHAPUIS, l'Assemblée Délibérante,

- **ACCEPTE** la nomination de Madame Nicole BECQUE au sein du Comité Consultatif Communal d'Actions Sociales.

ADOPTÉ :

à l'unanimité des membres
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré

Les jours mois et ans que dessus,

Le Maire,
Elisabeth JEAMBENOIT



Le secrétaire de séance,
Didier CHIVOT

➤ Délibération publiée sur le site internet de la commune le 19 novembre 2024.